



Réseau transfrontalier d'**I**nformation, de **F**ormation
et d'accompagnement d'entreprises à la gestion de
l'**E**nvironnement

Directive Cadre sur l'Eau et sa transposition en droit national : mise en œuvre et conséquences pour les entreprises

Aides financières visant à promouvoir les écotecnologies et le développement durable dans les entreprises

> **Séance d'information**

> **Mercredi 8 décembre 2010
De 16h00 à 18h00**

> **Chambre de Commerce
à Luxembourg Kirchberg**



Projet cofinancé par le Fonds européen de développement régional
dans le cadre du programme INTERREG IVA Grande Région
L'Union européenne investit dans votre avenir

PRÉSENTATION

En réponse aux problèmes présents et émergents concernant l'eau (équilibre précaire entre demande et disponibilité, détérioration de la qualité de l'eau...), la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) 2000/60/CE vise à atteindre en 2015 une bonne qualité des eaux, d'une part par la limitation ou la prévention d'émission de polluants, (particulièrement ceux listés comme substances prioritaires) et d'autre part en protégeant, améliorant et restaurant cette qualité.

La transposition de la DCE en droit luxembourgeois (loi du 19 décembre 2008 relative à l'eau) implique des adaptations majeures de la politique actuelle sur l'eau au Grand-Duché de Luxembourg en termes de gestion intégrée du cycle de l'eau au niveau des bassins hydrographiques.

Ces adaptations impliquent notamment la mise en place dès cette année du principe pollueur (et utilisateur)-payeur, qui aura un impact financier sur les industries requérant pour leurs processus de grandes quantités d'eau ou émettant de grandes quantités de polluants.

Pour aider les entreprises luxembourgeoises à améliorer leurs performances environnementales, le gouvernement propose des aides financières visant à promouvoir la Recherche, le Développement et l'Innovation (RDI), les écotechnologies et le développement durable dans les entreprises.

La séance d'information, organisée dans le cadre du projet RIFE 2*, en collaboration avec la Fedil – Business Federation Luxembourg et Europe Enterprise Network de la Chambre de Commerce, propose de vous informer sur les modifications législatives induites par la loi nationale relative à l'eau et sur les possibilités d'aides financières étatiques pour les entreprises. Elle vous offrira également l'opportunité d'adresser vos questions à des acteurs de premiers plans dans ces deux domaines ainsi que d'établir des contacts avec les autorités et d'autres représentants industriels.

* RIFE 2 (Réseau transfrontalier d'Information, de Formation et d'accompagnement d'entreprises à la gestion de l'Environnement) est un projet s'inscrivant dans le cadre d'un programme européen Interreg IVA Grande Région. D'une durée de 3 ans (janvier 2009 à décembre 2011), il associe des partenaires de Wallonie, Lorraine Française et Luxembourg pour faire émerger des bonnes pratiques en matière d'environnement dans des entreprises de la région transfrontalière et les promouvoir à l'ensemble des entreprises de cette région. Ce projet est complémentaire et constitue une suite logique au projet RIFE qui a développé, de 2004 à 2006, des actions de formation et d'information à l'environnement pour les entreprises.

RIFE 2 propose à un panel de Petites et Moyennes Entreprises (PME) un accompagnement dans des domaines tels que :

- le « **management environnemental simplifié ou par étapes** » leur permettant d'améliorer leurs performances environnementales, leur image de marque et la communication vis-à-vis des parties prenantes (clients, donneurs d'ordre, pouvoirs publics, riverains, etc.)
- la **gestion rationnelle de l'énergie et de l'eau** visant, par exemple, à réduire les émissions de gaz à effet de serre et les rejets d'eaux usées, optimiser les consommations énergétiques et les consommations en eau.

Pour plus d'informations :

www.rife-wll.net

PROGRAMME

16h00 Accueil

16h15 **Introduction**

Centre de Recherche Public Henri Tudor, Centre de Ressources des Technologies pour l'Environnement

Fedil - Business Federation Luxembourg

16h25 **La Directive Cadre sur l'Eau et sa transposition en droit national : impact sur les entreprises**

Administration de la Gestion de l'Eau

17h00 Discussion : Questions & Réponses

17h10 **Les aides financières gouvernementales en matière de RDI, d'éco-technologies et de développement durable pour les entreprises**

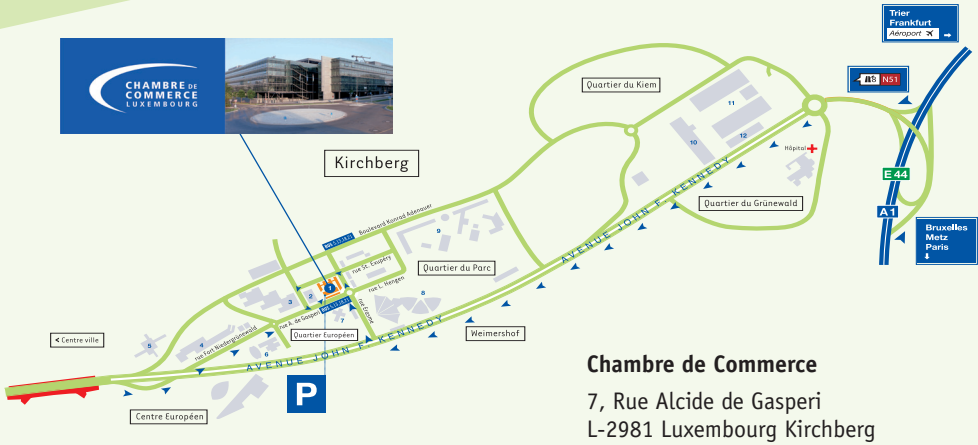
Luxinnovation

17h30 Discussion : Questions & Réponses

17h45 Conclusion

Au terme de la séance, les participants seront conviés à un drink afin de poursuivre les échanges.

PLAN D'ACCÈS ET CONTACT



Chambre de Commerce
7, Rue Alcide de Gasperi
L-2981 Luxembourg Kirchberg



CONTACT :

CRP Henri Tudor, Centre de Ressources des
Technologies pour l'Environnement (CRTE)

Caroline FEDRIGO

tél : +352 42 59 91-600

caroline.fedrigot@tudor.lu



L'Europe à la portée de votre entreprise.



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
ET À LA GRANDE RÉGION
Administration de la gestion de l'eau

